



Fonction publique

Chiffres-clés 2016

FAITS ET
CHIFFRES

DGAFP
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Emploi dans la fonction publique

- **5,448 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique**, hors 192 300 bénéficiaires de contrats aidés, soit 20,0 % de l'emploi total (salié et non salarié) en France (métropole + DOM), au 31 décembre 2014.
- **FPE : 2,393 millions d'agents**, soit 43,9 % de l'emploi public : 79,9 % dans les ministères, et 20,1 % dans les EPA nationaux.
- **FPT : 1,895 million d'agents**, soit 34,8 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les EPA locaux.
- **FPH : 1,161 million d'agents**, soit 21,3 % de l'emploi public : 88,4 % dans les hôpitaux, 8,3 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3,4 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- Le taux d'administration (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) dans les trois versants de la fonction publique est de **72 agents pour 1 000 habitants** (métropole + DOM) : 82‰ en Île-de-France, 84‰ dans les DOM et 69‰ en province.
- **Statuts dans les trois versants de la fonction publique** : 3,844 millions de fonctionnaires, 942 600 contractuels, 302 400 militaires et 358 100 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 141 600 enseignants des établissements privés sous contrat, 116 900 médecins, 50 000 assistants maternels et familiaux, 31 200 ouvriers d'État et 11 600 apprentis).
- Évolution des effectifs dans la fonction publique en 2014 : **-0,3 % dans la FPE, +0,8 % dans la FPT et +0,7 % dans la FPH**. Recours aux contrats aidés : +14 %.
- **Catégories hiérarchiques** : **FPE** : 55 % des agents sont en catégorie A (dont 4 % en A+), 25 % en catégorie B et 20 % en catégorie C. **FPT** : 9 % en A (dont 0,6 % en A+), 14 % en B et 76 % en C. **FPH** : 32 % en A (dont 0,5 % en A+), 20 % en B et 49 % en C.
- **966 100 enseignants** (dont 141 600 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).
- **FPE** : 56 % des agents relèvent des ministères de l'enseignement ; 12 % de l'Intérieur et de l'Outre-mer ; 11 % de la Défense ; 7 % des ministères économiques et financiers et 4 % des ministères sociaux.
- **Âge moyen** : trois versants de la fonction publique : 42,9 ans ; FPE : 42,3 ans ; FPH : 41,5 ans ; et FPT : 44,6 ans.
- **Part des 50 ans et plus** : trois versants de la fonction publique : 32,1 % ; FPE : 29,3 % ; FPT : 37,5 % ; FPH : 29,1 % ; privé : 26,9 %.
- **Femmes : 62 % des effectifs de la fonction publique en 2014** (contre 46 % dans le secteur privé), FPE : 55 % (y compris militaires), FPT : 61 % et FPH : 78 %. Elles occupent **40 % des corps et emplois A+** (dont 34 % dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction - ESD) : 38 % dans la FPE (dont 31 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 28 % dans les ESD) et 46 % dans la FPH (autant dans les ESD).
- **24 % des femmes titulaires sont à temps partiel**, contre 5 % des hommes.
- **Niveaux de diplôme des agents** : 7 % des agents n'ont aucun diplôme (FPE : 2 %, FPT : 14 %, FPH : 5 %), 27 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat (FPE : 12 %, FPT : 43 %, FPH : 33 %), 16 % un diplôme équivalent au bac (FPE : 16 %, FPT : 17 %, FPH : 14 %) et 50 % un diplôme du supérieur (FPE : 70 %, FPT : 27 %, FPH : 48 %).

Recrutements

- **Concours externes et assimilés FPE** en 2014 : **45 867 recrutements** (92,2 % par concours externes).
- Les lauréats des **concours externes et assimilés** dans la **fonction publique territoriale**, la **Ville de Paris** et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (**CASVP**) représentent **30 687 personnes** en 2014.
- **Concours internes et assimilés** : **20 709 personnes** en 2014 dans la FPE, et **27 699** dans la FPT
- **La part des femmes** dans l'ensemble des recrutements externes est de **66,8 %**.
- **Niveau des personnes recrutées** dans la FPE : **79,4 %** des recrutements concernent les postes de **catégorie A**, pour lesquels le niveau d'étude requis est le doctorat ou le master 2 (**bac+5**) dans 93 % des cas. **24,2 %** des lauréats aux postes de **catégorie B** ont **bac+4** et plus (niveau requis : bac à bac+3) ; **68,3 % en C** ont **bac et plus** (niveau requis : BEPC) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 24,4 % des lauréats en B et 10,4 % en C).

Mobilités et parcours professionnels

- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents employés dans la fonction publique en 2013 et 2014, **8,5 % sont mobiles en 2014**. 4 % ont changé d'employeur public (dont 0,6 % de versant) ; 3,9 % de zone d'emploi ; 3,2 % de statut ou de situation d'emploi ; 0,9 % des fonctionnaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2013.
- Fin 2014, parmi les fonctionnaires de l'État, 8,3% n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine (position statutaire).

Formation

- **Formation en 2014** : **7,9 jours en moyenne dans la FPE** hors enseignement, dont 3,2 de formation professionnelle. Hors enseignement, catégorie A : 4,0 jours de formation professionnelle ; B : 3,7 jours, C : 2,2 jours. Dans la FPT en 2013 : 2,5 jours, A : 3,4 ; B : 3,3 ; C : 2,3. En 2014, dans la FPH : 1 004 207 départs en formation ont été financés (Plan de formation).
- **Dépenses de formation** des agents des ministères en 2014 hors enseignement : **1,7 milliard d'euros**, soit 7,6 % de la masse salariale.

Rémunérations

- **Salaire net mensuel moyen en 2014 : 2 205 euros dans la fonction publique**, avec dans la FPE 2 477 euros, 1 877 euros dans la FPT et 2 223 euros dans la FPH. **Secteur privé : 2 226 euros.**
- Évolution en 2014 du salaire net moyen (SMPT) en euros constants dans la fonction publique : 0,2 % ; -0,2 % dans la FPE, 0,8 % dans la FPT et 0,3 % dans la FPH. Secteur privé : 0,6 %.
- Évolution en 2014 de la rémunération moyenne nette des personnes en place (RMPP) en euros constants dans la fonction publique : 1,9 % ; 1,6 % dans la FPE, 2,1 % dans la FPT et 1,5 % dans la FPH.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2010-2014) : 12,8 % des agents ont connu une évolution de traitement (en euros courants) inférieure à l'inflation (4,3 % y compris tabac) ; la moitié, supérieure à 7,9 % ; 10 % des agents, supérieure à 15,2 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,3 % en 2014.
- Point fonction publique : pas d'évolution en 2014.

Retraites

- **41 344 nouvelles pensions de retraite ont été attribuées en 2015** à des titulaires de la FPE, 11 193 à des militaires, 2 136 à des ouvriers d'État, 33 167 à des titulaires de la FPT et 21 026 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE (hors La Poste et France Télécom) est de **61,6 ans en 2015**.
- Au 31 décembre 2015, **2,8 millions de pensionnés** dans les trois versants de la fonction publique. **Le montant mensuel moyen des pensions est de 1 781 euros.**

Dépenses de personnel

- **Budget de l'État en 2015 : 301,6 milliards d'euros.**
- Dépenses de personnel de l'État en 2015 : **40,3 % du total des dépenses du budget de l'État** (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts), soit **121,6 milliards d'euros** (5,6 % du PIB), dont 69,6 milliards d'euros de rémunérations d'activité et 51,2 milliards d'euros de cotisations et contributions sociales. **Pensions civiles, militaires et ouvriers d'État en 2015 : 54,5 milliards d'euros** (dépenses annexes du titre 2).
- **Action sociale ministérielle : 677,9 millions d'euros** : dont restauration : 128 ; logement : 134,5 ; famille, vacances : 125,2 ; mutuelles, associations : 83,2 ; prévention et secours : 39,6 (LFI 2016). **Action sociale interministérielle : 126,3 millions d'euros** (crédits de paiement, LFI, 2016). **Action sociale gérée par le CGOS : 450,8 millions d'euros en 2015.**

Relations professionnelles

- Taux de participation pour **les élections aux comités techniques ministériels (CTM) et certains comités techniques** : 52,3 % dans la fonction publique de l'État, 54,9 % dans la fonction publique territoriale et 50,2 % dans la fonction publique hospitalière, soit 52,8 % pour l'ensemble des trois versants. La CGT arrive en tête avec 23,1 % des suffrages, la CFDT et FO suivent (respectivement 19,3 % et 18,6 %) et devançant l'Unsa (10,4 %) et la FSU (7,9 %). Viennent ensuite Solidaires (6,8 %), la CFTC (3,3 %), la CGC (2,9 %), la FA-FP (2,9 %) et la FGAF (1,6 %), les 3,2 % de suffrages restants correspondant à diverses organisations syndicales.
- Taux de participation pour **les élections aux comités techniques de proximité : 53 %**. Pour l'ensemble des trois versants de la fonction publique, la CGT arrive en tête dans treize régions notamment l'Île-de-France et la CFDT dans huit régions.
- Taux de participation pour les élections aux commissions administratives paritaires (CAP) **dans la FPE 59,2 %**. Le nombre de CAP est passé de 396 à 349. FO et FSU arrivent en première position avec respectivement 18,8 % et 18,3 % des suffrages, l'UNSA et la CGT suivent (respectivement 14,8 % et 12,7 % des suffrages) et devançant la CFDT (12 %) et Solidaires (9,2 %). Suit la CGC avec 6 % des suffrages parmi les principaux syndicats représentés.
- Taux de participation global pour les élections aux CAP **dans la fonction publique territoriale : 54 %**. La CGT arrive en tête avec 28,8 % devant la CFDT et FO (20,8 % et 18,5 %). Pour les catégories hiérarchiques A et B, la CFDT devance la CGT (28,8 % et 26,6 % contre 14,7 % et 23,5 %) alors que pour la catégorie hiérarchique C, la CGT devance FO (31,9 % contre 19,8 %).

Temps et conditions de travail

- **36,7 % des agents des trois versants de la fonction publique travaillent le dimanche et les jours fériés** (même occasionnellement) et 17,5 % la nuit.
- **28,2 % des agents sont exposés à au moins trois contraintes de rythme** (FPE : 25,1 %, FPT : 24,9 %, FPH : 40,4 % et 37,3 % dans le secteur privé).